# REVUE DE PRESSE

# SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

# DU 10 MARS 2016

SUD OUEST

# L'ardoise de Poitou-Charentes s'allonge

**GRANDE RÉGION** Orange réclame 900 000 euros après la rupture du contrat sur le haut débit dans les lycées picto-charentais

Les semaines et les ennuis se suivent pour l'ancienne Région Poitou-Charentes. Aux 132 millions d'impayés déjà pointés par la nouvelle Région pourraient venir s'ajouter quelques dizaines, voire quelques centaines, de milliers d'euros supplémentaires dus à la société Orange à la suite d'un incroyable cafouillage autour de la fourniture du haut débit aux lycées et aux sites patrimoniaux picto-charentais.

En 2012, la Région Poitou-Charentes lance un appel d'offres pour la fourniture et la gestion du haut débit dans ses lycées. Orange et sa filiale la SA Obiane remportent haut la main le marché : ils sont les plus chers mais aussi les plus performants. Pourtant, avant même que le contrat n'ait commencé à être mis à exécution, la Région le dénonce pour vice de forme : le tableau Excel qu'elle a fourni aux candidats était erroné ; il manquait cinq lycées. Tout est à refaire, estime la Région.

L'appel d'offres avait été gagné par Orange en 2012. PHOTO H. PORTES

## Décision dans quinze jours

L'ennui, c'est qu'en face, il y a le puissant groupe de télécoms et ses avocats. C'est aussi qu'Orange avait repéré l'erreur et l'avait signalée à la Région qui n'a visiblement pas jugé utile d'éditer un nouveau document. L'affaire est arrivée hier devant le tribunal administratif. Orange et sa filiale réclament à titre principal que le tribunal ordonne la reprise des relations contractuelles avec la Région et que leur soit payé le manque à gagner depuis trois ans que cette affaire dure, soit environ 900 000 euros. À défaut, l'opérateur de téléphonie estime avoir au moins droit à des dommages-intérêts, chiffrés à près de 400 000 euros.

> « Orange avait détecté l'erreur. Elle aurait dû, selon la Région, la rectifier d'elle-même »

Pour sa défense, la Région, qui ne s'est pas fait représenter à l'audience, accuse Orange de mauvaise foi : puisque l'entreprise avait détecté l'erreur, elle aurait dû, selon les services juridiques de l'institution, la rectifier d'elle-même. Le rapporteur public du tribunal, dont les conclusions sont le plus souvent suivies par les juges, n'a pas la même lecture. Avertis du problème, les services de la Région auraient dû le régler avant de signer quelque contrat.

François-Joseph Revel estime qu'il est impossible d'ordonner la reprise du contrat sans léser les intérêts de l'entreprise qui en a finalement hérité. Orange et sa filiale sont donc en droit d'obtenir des dommages-intérêts, mais, estime le rapporteur public, calculés sur leur taux de marge sur un an et non quatre comme demandé, soit environ 75 000 euros. La décision sera rendue dans quinze jours.

**Vincent Buche**

TRANSPORTS RÉGIONAUX

## Le Conseil régional réduit sa contribution

Après que Renaud Lagrave, vice-président chargé des transports en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, a exprimé son « profond mécontentement » au sujet de la décision de la SNCF Mobilités de supprimer 118 trains par semaine jusqu'au 3 juillet 2016 – en raison d'une pénurie nationale de conducteurs –, Alain Rousset est passé à l'acte. Il a informé par courrier la direction de la SNCF Mobilités de sa décision de retrancher 5,4 % – l'équivalent de cette réduction du plan de transport – de la contribution que la Région verse à la SNCF au titre de ce plan, soit 2,7 millions d'euros. « Nous exigeons par ailleurs une indemnisation complète des abonnés et des voyageurs occasionnels, comme cela a été accordé par SNCF Mobilités aux usagers des TER Picardie et Nord-Pas-de-Calais, tant que durera le plan de transport adapté », a précisé la Région.

CHARENTE

## Un département sûr, avec des bémols

Le préfet de la Charente, Salvador Pérez, a dévoilé hier les chiffres de la sécurité pour l'année 2015. Point positif : le département se classe, d'une manière générale, parmi les plus sûrs de France : dans le premier tiers, pour être précis. La délinquance générale est en baisse, et le taux d'élucidation de 40 % est considéré comme « encourageant ».

Il reste cependant des points noirs à améliorer. Bien que les chiffres de la Sécurité routière restent « corrects » par rapport au niveau national, le nombre de morts sur les routes n'en a pas moins augmenté par rapport à 2014. Si les vols à main armée deviennent plus marginaux, les cambriolages, eux, ont augmenté, de même que les atteintes volontaires aux personnes, la majorité se situant non pas dans un contexte crapuleux, mais dans le cercle familial. Enfin, et ce n'est pas le moins inquiétant, les violences à l'égard des policiers ont augmenté de 18 %.

# La délinquance en baisse

**SÉCURITÉ** Plus de morts sur les routes mais une délinquance générale en baisse : le préfet a dressé le bilan hier

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Qu'on se le dise, la Charente fait partie des départements les plus sûrs de France. Dans le premier tiers des 96 existants pour être précis. En 2015, les forces de l'ordre peuvent s'enorgueillir de ne pas avoir fragilisé ce classement. La délinquance générale est en baisse. Revers de la médaille, le nombre de morts sur les routes a augmenté, et les cambriolages sont plus fréquents. Hier, le préfet de la Charente, Salvador Pérez a communiqué les chiffres de l'année écoulée, en présence du directeur départemental de la sécurité publique, William Besse, et du colonel François Santarelli à la tête du groupement de gendarmerie. Avec un taux d'élucidation de plus de 40 %, tous se sont accordé à dire que ces chiffres sont « encourageants ». Le point.

### 1 Les cambriolages en hausse en campagne

Si les vols à mains armées deviennent de plus en plus marginaux, les cambriolages ont augmenté de 2,69 %, soit 49 faits supplémentaires par rapport à 2014. Différence faite que ces cambriolages ont lieu plus fréquemment en zone rurale qu'en ville. La gendarmerie a enregistré 59 actes de plus cette année.

« Les cambrioleurs sont loin d'être organisés, explique le commissaire de police. Ils vont prendre la facilité : une porte non fermée à clé, une fenêtre entrouverte… Souvent, c'est en passant devant ce genre d'opportunités qu'ils décident d'agir, sans avoir rien planifier. » La préfecture souhaite poursuivre les conventions de « participation citoyenne ». Actuellement, 34 communes font partie du réseau « Voisins vigilants ».

Par ailleurs, les escroqueries à la fausse qualité, mais aussi les arnaques financières se multiplient, notamment sur Internet.

### 2 Les stupéfiants, le gros point noir

Ils s'en souviennent encore. Et pour cause, l'année 2015 a été marquée par des saisies records de stupéfiants : 430 kg de cannabis en milieu d'année, 15 kg d'héroïne en novembre, ainsi que 81 718 € saisis. « 2015, c'est bien l'année des stupéfiants », n'hésite pas à déclarer le colonel Santarelli. Au total, 691 faits ont été constatés contre 707 en 2014. Quand le nombre de trafics baisse, l'usage et la revente explosent : + 53,25 %. « Il y a une généralisation des drogues dures, poursuit le commissaire William Besse. Aujourd'hui, un gramme d'héroïne est à peine plus cher qu'un gramme de cannabis. »

Ces addictions sont intimement liées aux chiffres de la sécurité routière. En 2015, les forces de l'ordre ont mené 367 procédures pour conduites sous stupéfiants, soit… 93,16 % de plus qu'en 2014 !

### 3 L'alcool au volant et le danger des 2 roues

Avec sept tués sur les routes en plus qu'en 2014, les chiffres de la sécurité routière en Charente n'en restent pas moins corrects par rapport au niveau national. En 2015, 21 personnes ont perdu la vie, dont six au guidon d'un deux-roues. 60 % des accidents mortels ont eu lieu sur juillet, septembre et novembre, et ont fait 229 blessés. Les Charentais restent les premières victimes de la route, sur des trajets habituels à hauteur de 81 %. La tranche 25-44 ans est la plus concernée.

La consommation d'alcool et / ou de stupéfiants, ainsi que la vitesse restent les principales causes d'accidents mortels.

Neuf personnes sont décédées en conduisant en état d'ébriété cette année contre quatre en 2014. Parallèlement, le nombre de permis invalidés est 12,3 % plus élevé qu'en 2014, et touche principalement les jeunes conducteurs pour des délits routiers.

Le nombre de tués sur les routes est passé de 14 à 21 entre 2014 et 2015. PHOTO ARCHIVES HÉLÈNE RIETSCH

### 4 Les violences physiques en hausse

Les atteintes volontaires aux personnes sont en nette augmentation. La majorité des agressions n'est pas crapuleuse et a lieu dans le cercle intrafamilial. 334 faits de plus qu'en 2014 ont été enregistrés, 2 248 au total. « Il y a une explosion des violences sexuelles, note le colonel Santarelli. Un chiffre en hausse parce que la parole se libère aussi. » Les efforts d'information et de soutien des victimes d'agressions sexuelles ne sont pas sans lien avec le nombre total de 239 dépôts de plaintes enregistrées cette année.

Les forces de l'ordre ne sont pas épargnées non plus. « Les violences faites à l'encontre des policiers ont augmenté de 18 % », déclare William Besse. 108 personnes dépositaires de l'autorité publique, gendarmes et policiers confondus, ont été victimes de violences en 2015.

# Voici l'hôtel grand luxe

**CHAIS MONNET** Les plans annexés au permis de construire donnent une première idée du vaste chantier dont l'investisseur azerbaïdjanais Javad Marandi sera le maître d'ouvrage

**OLIVIER SARAZIN**
o.sarazin@sudouest.fr

Le projet d'hôtel grand luxe sur la friche industrielle de 2,5 hectares des anciens chais Monnet n'a plus rien d'un rêve ou d'un mirage. Le permis de construire déposé par la SAS des chais Jean-Monnet – basée à Paris et présidée par le capitaine d'industrie azebaïdjanais Javad Marandi – a été signé le 27 janvier.

Instruit par le service urbanisme de Grand-Cognac, visé par l'architecte des Bâtiments des France, il porte le numéro 016-102-15-T-008. Le dossier est conséquent, à l'image de l'investissement (le chantier est évalué à une soixantaine de millions d'euros). Les épais documents, plans et annexes, font bien 15 cm de haut ! Nous les avons feuilletés. Voici ce qu'il faut en retenir

**La maison de maître des 46 et 48 boulevard Firino-Martell ne sera pas retouchée. Grand-Cognac qui l'occupe aujourd'hui doit quitter les lieux avant août 2016.** PHOTO I LOUVIER / ARCHIVES « SUD OUEST »

### Oui, le projet est bien celui d'un établissement cinq étoiles

Les plans montrent un palace cinq étoiles d'une centaine de vastes chambres (plus de 30 mètres carrés en moyenne) et d'une dizaine de suites (dont une présidentielle, plus vaste qu'une maison familiale). Elles seront pour la plupart aménagées dans deux chais centraux réhabilités. Voici le cœur du complexe hôtelier, avec réception, salons, salles de réunion et boutiques. Notons également que deux autres bâtiments abriteront 14 logements appart-hôtel. Enfin, un spa a été imaginé au sous-sol d'un autre édifice : sa piscine a la taille d'un bassin d'apprentissage, 25 mètres sur 7 ! Oui, le projet est bien celui d'un établissement de grand luxe.

### L'architecte a su jouer avec la topographie et l'histoire des lieux

Le site Monnet, construit entre 1838 et 1848, répondait aux exigences d'une exploitation industrielle moderne. Il utilisait à merveille la déclivité du terrain pour limiter les manutentions. L'architecte Didier Doignant s'est inspiré de cela et a joué avec la topographie du terrain. Il profite de la pente naturelle pour relier certains bâtiments avec des passages sous verrière. Il évite aussi de trop construire en hauteur.

### Deux bâtiments contemporains recouverts de verre et d'acier ont fière allure

Le projet de Didier Poignant redonne du cachet et offre une nouvelle vie à une architecture industrielle longtemps jugée ingrate. Pour autant, il crée un certain contraste avec deux bâtiments aux lignes résolument contemporaines. Leurs façades sont recouvertes de verre et habillées de rubans, volutes et balustrades en acier Corten. Des images de synthèse montrent la bonne insertion de ces deux édifices sur le site. Les vieux bâtiments XIXe se reflètent sur le verre et la teinte rouille de l'acier Corten rappelle la couleur des douelles et des tonneaux. Il y a ici de l'audace et de l'élégance. Didier Poignant – du cabinet Ertim – a de sérieuses références. Il a travaillé pour le Grand Hotel InterContinental à Paris, près de l'Opéra, l'hôtel du Jeu de paume à Chantilly ou le Royal Monceau dans le VIIIe arrondissement.

### Il y aura deux restaurants dans le chai dit cathédrale

Au premier niveau, une brasserie sera réservée aux clients de l'hôtel. Puis, sur toute la hauteur du chai, côté rue Basse Saint-Martin, les clients du restaurant gastronomique déjeuneront entre les foudres, ces fûts géants alignés comme à la parade.

### La vente du site Monnet devrait être finalisée début mai

La vente du site (toujours propriété de la Ville) a fait l'objet d'une promesse en bonne et due forme mais la transaction se fera plus tard, notamment lorsque le permis de construire sera purgé de tout recours. La vente des quatre parcelles (numérotées BL 79, 80, 83 et 331 au cadastre) doit également passer devant le Conseil municipal. L'affaire devrait aboutir début mai. Les chais Monnet ont été négociés 2 millions d'euros (plus 140 000 € de frais).

## Un chantier à 60 millions d'euros

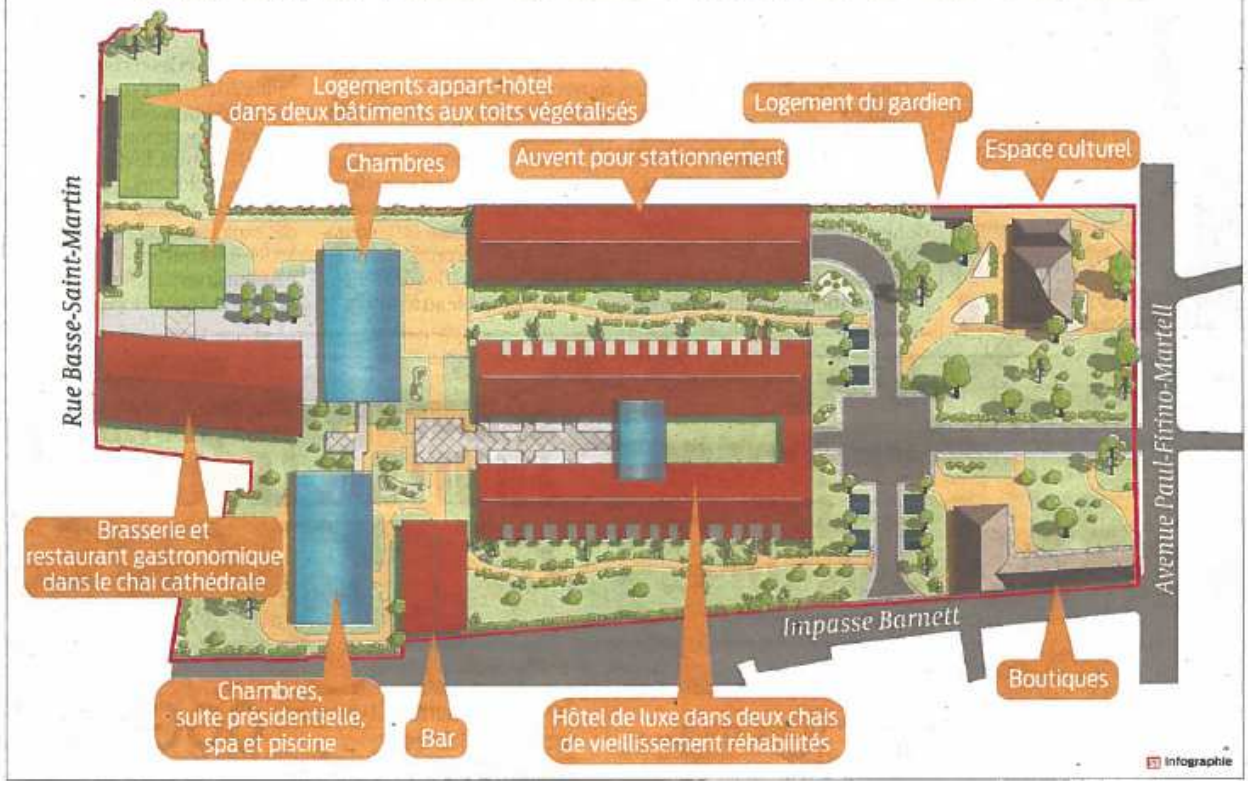

# Evans Becker, l'étoile montante

**CULTURE** Ce lycéen de Cognac connaît un certain succès. Il sort prochainement un mini-album

Ses idoles diront qu'il a un côté Justin Bieber, ses détracteurs que sa voix est quelque peu métallique sous l'effet des réglages sonores. Evans Becker est peut-être la nouvelle star, made in Cognac.

Aymeric (c'est son nom à la ville) a 19 ans et l'ambition des jeunes de son âge. « Participer à une émission de télé ? Non, ce n'est pas trop mon truc. Pour l'instant, je me fais plaisir avec les projets que j'ai. »

## Un fan-club naissant

Evans a en effet de quoi sortir de sa routine de lycéen en terminale ES à Jean-Monnet. Pendant les vacances de février, il est parti à Rouen (Seine-Maritime) afin d'enregistrer une poignée de morceaux pour son EP (comprendre mini-album). « Mon style de musique, c'est plutôt Justin Bieber, Usher, Michael Jackson... Se retrouver en studio a été à la fois stressant et excitant. » Son producteur se charge de la musique, le jeune homme coécrit ses textes avec un parolier. Le résultat ? Pas à mettre dans toutes les enceintes. Les morceaux reprennent les rythmes à la mode et devraient connaître un certain succès, même si certains mettront en relief la vacuité des textes et la pauvreté de la voix. Pas de quoi saper l'ardente vocation du futur bachelier, qui se dit autodidacte et relativement imperméable à la critique.

« Après avoir sorti mes premières vidéos sur Internet en 2014, j'ai été contacté par des labels indépendants. Dans la foulée des deux singles sortis en août, j'ai vu des groupes de fans se créer sur les réseaux sociaux, et ça, je ne m'y attendais vraiment pas. » Peut-être est-ce l'effet de son père militaire, mais l'artiste en herbe garde la tête froide. Si son album sortira dans les bacs en avril, sa priorité reste d'avoir le bac en juin.

**Jonathan Guérin**

**Evans Becker (Aymeric à la ville) est en terminale.** PHOTO J. G.

**Le matin, Anne Gautier participait à une rencontre avec Murielle Rousseau, chef et auteure culinaire, et Véronique Barthe, viticultrice dans le Bordelais.** PHOTO PH. M

# Hennessy invite les femmes à oser

**SOCIÉTÉ** La maison de négoce organisait hier une rencontre axée autour de l'innovation, avec 200 participantes

**PHILIPPE MÉNARD**

« Dans les années 1970, seulement 8 % des exploitations viticoles étaient gérées par des femmes. Aujourd'hui, ce chiffre atteint 25 %. Autre exemple, un œnologue sur trois est une femme. Cela constitue une belle avancée ! », considère Florent Morillon, directeur des approvisionnements et relations viticoles de la maison Hennessy. Hier, le numéro 1 du cognac accueillait 200 femmes, principalement des viticultrices, pour la 4e édition de son opération Vignoble au féminin.

Dans les exploitations, les épouses ont souvent été cantonnées à un rôle de l'ombre, invisible pour les statistiques. Le statut des femmes évolue, les mentalités aussi. « Par le passé, quand il n'y avait pas de fils, on vendait. Aujourd'hui, on voit de plus en plus de filles qui reprennent l'exploitation. Sur nos manifestations, on voit aussi arriver des duos père-fille », constate Florent Morillon.

**« Par le passé, quand il n'y avait pas de fils, on vendait. Aujourd'hui, on voit de plus en plus de filles qui reprennent l'exploitation »**

Chez Hennessy, les femmes n'ont pas été jusqu'à se glisser jusqu'au sein du sacro-saint comité de dégustation. « Cela viendra. Il ne s'agit pas de faire de la discrimination positive », esquive Florent Morillon. Il se réjouit de la place croissante de la gent féminine dans l'entreprise, parce qu'il croit en « un équilibre et une vraie complémentarité dans la manière de réfléchir ».

### « Oser avoir des rêves »

Le groupe LVMH affiche il est vrai des chiffres très au-dessus de la moyenne : les femmes y représentent 74 % des salariés, 62 % du « management », et 38 % des membres du comité de direction. Cela s'explique bien sûr par la nature de ses activités, mais le groupe revendique aussi une démarche volontariste, à l'image du programme Elles VMH dans lequel vient s'intégrer Vignoble au féminin.

Lancé en 2007, ce dispositif vise à « encourager la mixité et favoriser le développement professionnel au sein du groupe ». En écho à la Journée de la femme, il a donné lieu à des événements à Hong Kong, New York, Moscou ou Paris, hier et mardi.

« Le message, c'est qu'il faut oser avoir des rêves. Et aussi : prenez soin de vous », avance Anne Gautier, directrice des ressources humaines pour la branche parfums et cosmétiques, et responsable du programme Elles VMH, qui participait à la rencontre à Cognac.

Le groupe a identifié quatre obstacles : oser avoir de l'ambition ; savoir exprimer cette ambition ; la mobilité internationale ; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. « Cela se retrouve dans tous les pays, c'est assez fascinant », observe Anne Gautier. Pour elle, des rencontres comme celle de ce mercredi peuvent aider les participantes à prendre conscience de leurs possibilités, et les encourager à travailler en réseau, s'entraider.

Cette édition avait pour thème central l'innovation. « Des études l'ont démontré, les femmes sont beaucoup plus innovantes que les hommes. On le constate au sein des exploitations, ce sont souvent les femmes qui ont amené des outils pour la vente directe, la diversification », observe Florent Morillon.

RÉPARSAC

# Une réunion en urgence pour sauver une classe

**Mardi soir, le maire a tenté de convaincre les parents d'inscrire leurs enfants pour sauver une classe.** PHOTO J. G.

C'est une course contre la montre qui s'est engagée pour l'avenir de l'école de Réparsac. Le maire a donc organisé mardi soir une réunion publique pour exposer le problème : « Nous avons enregistré cette année beaucoup de départs imprévus qui mettent en péril la survie d'une classe, explique Christian Meunier. L'inspectrice d'académie doit avoir tous les éléments pour vendredi 11 mars. »

À la rentrée 2015, 72 enfants ont été accueillis, là où il en faudrait 77. Le village de 640 âmes fonctionne déjà en RPI (regroupement pédagogique) : Réparsac accueille deux classes de cours primaire, tandis que Houlette centralise les autres sections.

## De nouvelles inscriptions

La réunion de mardi soir a attiré une cinquantaine de personnes, dans le but de gonfler en urgence les effectifs. Pour cela, Christian Meunier vante les atouts de la Ville : transport, garderie, matériel informatique dernier cri et en nombre. Mais les règles du jeu sont strictes : « Il n'est pas question d'accueillir des enfants déjà scolarisés dans d'autres communes ici », prévient le premier édile. Les élus sont d'accord sur le principe de ne pas déshabiller une école pour en pourvoir une autre.

Il faut donc compter sur les nouvelles inscriptions, ou les enfants dont les parents travaillent dans la commune sans y habiter. Dans la salle, une jeune maman s'interroge : « Ma fille aura deux ans en janvier 2017. Est-ce que ça peut compter comme une inscription en septembre 2016 ? » La réponse est positive, voilà un renfort de plus.

Dans la foulée, Christian Meunier demande aux parents qui pensent pouvoir inscrire un enfant de lever le doigt : une demi-douzaine de mains pointent, déclenchant quelques applaudissements de soulagement.

## Réponse fin mars

Pourtant, le maire n'est pas franchement rassuré : « C'est quand même dommage de faire mourir les écoles à petit feu. Il faudrait que l'on atteigne au minimum 77 élèves pour l'an prochain. Avec les parents venus ce soir, c'est assez encourageant, mais rien n'est gagné. » En effet, l'inspectrice d'académie doit prendre connaissance des prévisions pour la prochaine rentrée demain soir dernier délai, avant une prise de décision à la fin du mois. Les parents sont donc invités à signer une lettre manuscrite attestant d'une inscription d'un ou plusieurs enfants pour l'année scolaire 2016/2017. La missive doit parvenir au plus tard demain matin à la mairie, en espérant que cette mobilisation de dernière minute soit prise en compte par l'éducation nationale.

**Séverine Caillé et Jonathan Guérin**

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

# Grands travaux en prévision à l'école

**La partie droite de l'école devrait être détruite soit deux salles de classe et repositionnée dans l'ex-école de garçons actuellement désaffectée.** PHOTO C. G.

La réunion mensuelle du conseil municipal a eu lieu le 8 mars et portait entre autres sur les bâtiments scolaires du Canton Buhet. Dominique Souchaud, suite à une récente visite des locaux scolaires, a constaté que le bâtiment préfabriqué, installé à l'arrière du groupe scolaire, n'était pas en bon état : dégradations importantes de la structure bois, habillages, etc... après avoir précisé que la partie concernée porte sur deux salles de classe (éveil scolaire et Nap).

Après étude et diagnostics divers sur l'ensemble du groupe scolaire et notamment énergétique, il propose la destruction pure et simple de ce préfabriqué. Deux salles pourraient être créées au rez-de-chaussée du bâtiment « ancienne école de garçons » et ce, avec des travaux de mise en conformité électrique, chauffage, sanitaires et rénovation intérieure. La toiture de ce bâtiment devra être rénovée, un aménagement d'accès entre la cour et le bâtiment « ancienne école de garçon » devra être aménagé par une reprise de maçonnerie en façade et la transformation de deux ouvertures de fenêtre en portes.

Des panneaux solaires seraient posés sur le préau côté cour. Par rapport à l'école actuelle il y aurait lieu de changer les huisseries et de reprendre les plomberies des sanitaires, sans oublier un rafraîchissement au niveau des peintures. L'estimation globale du chantier devrait se situer autour de 340 000 € ; une somme qui pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 80 %.

**Salle communale.** Arrêt des locations aux particuliers de la salle communale Jean-Dubourg. Toutefois, Dominique Souchaud propose en lieu et place la location de l'ancienne mairie pour laquelle le maire propose de reconduire les tarifs initialement prévus pour la salle Jean Dubourg, tarifs qui comportent outre la location, des pénalités pour le ménage non fait soit 68 € pour une location par un habitant de la commune et 136 € hors commune ; pénalités pour détérioration 200 € pour la commune et 300 € hors commune ; autre pénalité pour « bruit et tri sélectif » 68 € pour la commune et 136 € hors commune.

**Amendes.** Dans le même ordre d'idée, Dominique Souchaud informe le conseil que, selon les pouvoirs du maire, il souhaite mettre en place, dans la commune, des amendes pour des délits mineurs. Dans le cadre de l'opération « Voisins Vigilants » le major de gendarmerie de Cognac informera le conseil le 7 avril à 20 h 30.

**Colette Guné**

CHÂTEAUBERNARD

# Braderie samedi prochain

La braderie organisée par le Secours populaire dans ses locaux situés dans la résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean et Pierre Bienassis (bâtiment D, entrée A1) se tiendra samedi, de 10 à 16 heures sans interruption. A la vente sera proposé : des vêtements, de la vaisselle, du linge de maison, des meubles neufs de cuisine et de rangement. Claudine Poncy, la responsable de l'antenne castelbernardine du Secours populaire rappelle que la manifestation est ouverte à tous, il en va de même pour l'accès à la boutique solidaire tout au long de l'année, les vendredis de 14 à 17 heures et le 2e samedi de chaque mois de 10 à 12 heures.

**Les bénévoles profitent des permanences pour monter les meubles d'exposition.** PHOTO S.B.

JARNAC

# Les nouvelles compétences communautaires approuvées

François Raby a exceptionnellement convoqué son conseil municipal samedi dernier, avec pour seul et unique point à l'ordre du jour : les changements de statuts de la Communauté de communes de Jarnac. Avant la réunion demain de la CdC, l'ensemble des conseils municipaux du ressort de la Communauté de communes doivent entériner ses changements statutaires. Jarnac les a approuvés à l'unanimité.

**Eau.** Parmi ces changements, il faut noter la prise de la compétence eau à compter du 1er janvier 2017. Si le préfet revient sur sa décision de créer un syndicat unique, cette compétence pourrait donc être gérée en interne par la future communauté d'agglomération et ainsi éviter la création d'un syndicat intermédiaire.

**Plaine de sport.** Autre changement important : la CdC a décidé de prendre une compétence supplémentaire avec les investissements sur les nouvelles infrastructures sportives d'intérêt intercommunautaire, en l'occurrence la future plaine de sport de Jarnac. « Ce sont des gros montants. Le dossier va commencer dans les mois à venir et sera porté dans un premier temps par la CdC de Jarnac puis c'est la communauté d'agglomération qui prendra le relais », a expliqué François Raby. Il a également abordé la probabilité d'une future pelouse synthétique après celles de Segonzac et de Châteaubernard.

**L'extension du stade municipal avec la future plaine de sports passe sous le giron communautaire.** PHOTO S. C.

**Écoles.** Enfin, dernier changement important, la compétence écoles qui était optionnelle devient une compétence facultative. Cette fameuse compétence écoles qui inquiète tant les élus jarnacais dans cette future communauté d'agglomération a été modifiée afin de laisser un délai supplémentaire si elle n'était pas reprise. « C'est une compétence qui nous tient à cœur tout comme on sait qu'à Segonzac, c'est la voirie », a précisé François Raby.

**Séverine Caillé**

## De l'aérodance, salle des fêtes, samedi

**CHÂTEAUBERNARD** L'association des parents d'élèves des écoles maternelle La Combe-des-Dames et primaire Jules-Vallès propose samedi prochain, à la salle des fêtes des Pierrières, une initiation à l'aérodance, une discipline à mi-chemin entre la danse et l'aérobic sous la conduite de Manolita Coingnard, éducatrice sportive. La manifestation est ouverte à tous, les plus jeunes se retrouveront de 17 à 18 heures (participation 5 €), les adultes ont rendez-vous avec la coach sportive de 20 à 22 heures (10 €). Prévoir une tenue de sport. Contact au 06 34 11 09 53.

**COGNAC**
**CHÂTEAUBERNARD**
**BOURGES (18)**
**MAGNY-LE-HONGRE (77)**

M. Fernand GOT, son époux ;
Danielle et James BEAUFORT,
Jean-Claude GOT et Pascale ÉVAIN,
Michel et Christina GOT, ses enfants ;
Fabrice, Manuella, Adrien, Emeline,
Pablo, Julie, ses petits-enfants ;
Néo, Enzo,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part
du décès de

**Mme Jeanine GOT,**
née CHAPRON,

survenu dans sa 92e année.

La cérémonie religieuse aura lieu **le lundi 14 mars 2016, à 10 heures,** en l'église Saint-Antoine de Cognac, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Mme Got repose à son domicile, où la famille recevra le samedi 12 et le dimanche 13 mars, de 15 heures à 18 heures.

*PFG Cognac, 23, rue d'Angoulême, tél. 05.45.82.00.58.*

# Frais bancaires : réduire la facture

**FINANCES**

**Les tarifs bancaires restent orientés à la hausse cette année. Voici comment diminuer l'addition**

Autrefois gratuite, la tenue de compte est désormais facturée par la plupart des banques. Selon une étude de panorabanques.com, les tarifs concernant cette prestation ont bondi de 23 % en 2015. La tendance est également à la hausse pour le coût des cartes bancaires et celui des retraits aux distributeurs automatiques. Pour maîtriser la facture, il est indispensable de suivre quelques règles de bon sens.

D'abord, faites le ménage dans le package de services bancaires que vous avez souscrit. Vous n'avez pas forcément besoin d'une assurance des moyens de paiement (les conventions bancaires couvrent déjà l'usage frauduleux de la carte de paiement) ou d'une assurance décès accidentel. Ne choisissez que les options qui correspondent réellement à vos besoins. D'après l'association CLCV (Consommation, logement, cadre de vie), on peut ainsi économiser près de la moitié d'une cotisation annuelle. Par ailleurs, si vous n'êtes pas un grand voyageur ou si vous ne louez pas de voiture, il n'est pas nécessaire de vous encombrer d'une carte de paiement haut de gamme. Avec une carte standard, vous économisez jusqu'à 60 % du coût annuel de ce viatique.

Sachez aussi gérer vos retraits d'argent aux distributeurs, notamment si vous voyagez hors zone euro. Vous vous exposez alors à acquitter de substantielles commissions fixes et/ou proportionnelles au montant de vos retraits ou de vos achats. Surtout, surveillez attentivement votre compte afin d'éviter des dépassements de votre découvert autorisé, générateurs de commissions d'intervention onéreuses.

**Contrer la progression des tarifs bancaires est possible.**

PHOTO « L'ALSACE »

Et puis, n'hésitez pas à aller voir ailleurs. Sachez que les banques proposent désormais un service gratuit d'aide à la mobilité qui prend en charge le transfert de toutes vos opérations de virement et de prélèvement. Et, dès le 6 février 2017, un nouveau service d'aide à la mobilité automatique simplifiera davantage cette démarche.

## Changer de banque

Pour changer en toute connaissance de cause, utilisez les comparateurs en ligne tels que panorabanques.com ou choisir-ma-banque.com, plus complets que celui du gouvernement (tarifs-bancaires.gouv.fr), qui ne prend pas en compte les packages bancaires.

Si vous optez pour une banque en ligne, la carte de paiement vous sera généralement offerte et vous bénéficierez aussi de la gratuité sur la plupart des opérations courantes. Vous pouvez aussi vous tourner vers les enseignes de la grande distribution qui proposent des cartes de paiement à partir d'une dizaine d'euros. Pensez également au compte Nickel, disponible chez les buralistes et qui ne coûte, en moyenne, que 35 euros par an, soit deux à trois fois moins que dans une banque traditionnelle.

**Thierry Gironde**

Charente Libre

# «2015, c'est l'année des stups en Charente»

La présentation des chiffres de la délinquance 2015 en Charente a été marquée par une explosion des saisies de drogue.

Pour le préfet, Salvador Pérez, «l'agglomération angoumoisine est une base régionale d'envergure du trafic».

Photo archives Majid Bouzzit

Ismaël KARROUM
i.karroum@chorentelibre.fr

Le colonel François Santarelli, le patron des gendrames de la Charente, ne fait pas de détour pour résumer les faits marquants de la délinquance en Charente l'an passé: *«2015, c'est l'année des stups en Charente»*. 430 kilos de cannabis saisis, dont 424 en une prise, en avril, à Angoulême. 15 kilos d'héroïne hors circuit, dont 12 de pris entre les mains de trafiquants du Sud-Charente. Et 81.718 euros de liquide saisis au cours des différentes perquisitions. Conclusion du rapport préfectoral sur la délinquance 2015 dans le département: *«Les importantes saisies opérées par les services d'enquête (...) confirment l'ancrage de l'agglomération d'Angoulême comme base régionale d'envergure pour le trafic de drogue»*.

## Deux records dans l'année

Ce n'est pas une nouveauté. Sur la carte des stupéfiants, Angoulême s'est déjà fait une place de choix, comme l'avait prouvé, en 2009, le démantèlement d'un prospère réseau de trafic de cannabis qui avait duré près de 20 ans et étendait ses tentacules de Limoges à Bordeaux. Comme l'a redémontré, en 2012, l'interception d'un go-fast à 300 kilos mené par de jeunes Sojaldiciens de retour d'Espagne. Puis l'opération coup de poing contre le réseau Belghiti-Alaoui, qui rayonnait de Poitiers à Montpellier, n'avait fait que confirmer une chose: en matière de cannabis, cocaïne, héroïne, les trafiquants angoumoisins n'ont rien à envier à ceux des grandes agglomérations et pouvaient bénéficier de connexions directement auprès des producteurs de résine de cannabis, au Maroc. Grâce à une situation géographique idéale, entre RN 10 et 141, et à l'histoire, aussi, de la délinquance charentaise ces 30 dernières années.

Mais la nouveauté 2015, c'est l'ampleur des saisies opérées et la montée en puissance de l'héroïne sur le marché. Sur le niveau des saisies, deux records sont tombés: 427 kilos de cannabis en une prise, 12 d'héroïne, c'est du jamais vu. Surtout qu'une autre prise d'héroïne d'envergure a été effectuée, en novembre, sur Angoulême: deux kilos d'un coup. Suite à cette saisie, dix personnes ont été incarcérées.

## Saisie de... vignes

*«L'héroïne et la cocaïne ne sont plus marginalisées*, note William Besse, le commissaire. *Et plus largement, le phénomène stup est généralisé, à commencer en milieu scolaire»*.

De 30 à 50 euros le gramme d'héroïne ou de cocaïne, la «clientèle» s'est popularisée. Elargie. Et tant William Besse que François Santarelli l'observent: les stupéfiants sont à la source de bien d'autres maux de la délinquance.

Des cambriolages, d'abord. *«On a énormément de cambriolages effectués par des toxicomanes qui volent pour s'acheter leur dose. Bien plus que de bandes organisées»*, reconnaît le colonel Santarelli.

William Besse: *«L'autre indicateur, ce sont les conduites sous stupéfiants. Avant, c'était rare. Désormais, c'est systématique»*. Et les stupéfiants sont liés à 7 des 20 accidents mortels de la circulation qui ont endeuillé les routes de Charente l'an passé. Autant que l'alcool.

Parallèlement aux saisies de drogue, d'argent liquide et d'armes, le lot commun des perquisitions anti-stupéfiants, les enquêteurs ont aussi tapé les trafiquants au portefeuille. *«C'est ce qui fait le plus mal»*, dit William Besse, sous le regard approbateur de Salavdor Pérez, le préfet. *«On a saisi des véhicules, des maisons, des terrains»*, dit le colonel Santarelli. Plus étonnant, signe que les dealers ont de l'idée pour blanchir les bénéfices du trafic: *«Nous avons même saisi des parcelles de vignes»*, indique Jérôme Seguy, le directeur de cabinet du préfet.

# Suppression de TER en Aquitaine: la Région réduit sa contribution de 2,7 millions

La Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes a annoncé hier une réduction de 5,4%, soit 2,7 millions d'euros, de la contribution annuelle qu'elle verse à la SNCF, après la décision de cette dernière de supprimer 24 TER quotidiens en Aquitaine, faute de conducteurs, et exige *«une indemnisation des abonnés»*.

Le conseil régional *«a pris acte de l'incapacité de SNCF Mobilités à rétablir le plan de transport nominal et du maintien d'un plan de transport dégradé de 118 trains par semaine jusqu'au 3 juillet 2016, soit de 5,4% de l'offre TER Aquitaine»*, indique la Région dans un communiqué.

*«Face à cette situation exceptionnellement pénalisante, Alain Rousset, président du conseil régional, a informé par courrier le directeur régional de SNCF Mobilités de sa décision de réduire la contribution que la Région verse à la SNCF de 5,4% – soit à la même hauteur que celle de la réduction du plan de transport – soit 2,7 millions d'euros»*.

La Région verse plus de 120 millions d'euros par an à la SNCF pour le fonctionnement du service TER en Aquitaine en application d'une convention en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. *«Cette contribution est gelée depuis 2014 dans l'attente d'une meilleure production et de la démonstration d'une meilleure maîtrise des coûts»*, rappelle le conseil régional.

**118 trains par semaine manquent à l'appel jusqu'au 3 juillet.** Photo archives CL

La collectivité régionale exige également *«une indemnisation complète des abonnés et des voyageurs occasionnels, comme cela a été accordé par SNCF Mobilités aux usagers des TER Picardie et Nord-Pas-de-Calais, tant que durera le plan de transport adapté»*.

Le 22 février, la SNCF avait annoncé la mise en place d'un «plan de transport adapté» (PTA) dans les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie et en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, prévoyant la suppression de certains TER en heures creuses, faute notamment d'avoir réussi à recruter suffisamment de conducteurs.

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes avait immédiatement critiqué une décision *«unilatérale»* et prévenu qu'elle prendrait, si nécessaire, des *«mesures à la hauteur du service non rendu»*.

MUTUELLE D'ENTREPRISE
QUALITÉ CERTIFIÉE ISO 9001
ociane.fr 0 810 100 200
OCIANE

■ JARNAC

# «La crise migratoire»: débat grave et passionné

Après la conférence conduite par Geneviève Jacques (au centre), Jacques et Marie-Annick Blois ont été mis à l'honneur par le Groupe œcuménique de Jarnac. Photo CL

Les membres du Groupe œcuménique de Jarnac ont réuni près d'une centaine de personnes à la conférence-débat organisée sur «la crise migratoire», un sujet d'actualité complexe. Pour animer les débats, ils avaient convié Geneviève Jacques, présidente de la Cimade (1), militante engagée dans des structures d'entraide, d'hospitalité, en particulier sur ce dossier sensible actuel.

L'intervenante a été accueillie par Rodolphe Kowal, pasteur de l'Église réformée de Cognac, et Pierre-Marie Robert, doyen de la paroisse de Jarnac, avant de rappeler l'historique de son association. 2 500 militants bénévoles qui mènent de nombreuses actions en France et dans le monde, *«Une sentinelle sur les lieux de fracture»*, *«Ici et là-bas solidaires»*. Entendre, répondre aux inquiétudes, éviter les idées reçues, faire reculer les peurs, accueillir, accompagner, restent les missions essentielles de l'association.

*«Nous vivons un moment historique critique, des questions primordiales se posent aux frontières de l'Europe. Quels regards? Quelle est la vision des chrétiens? D'où viennent-ils? De qui parle-t-on?»*, a-t-elle interpellé, en entendant fréquemment dans les médias les mots: «migrants, clandestins, réfugiés, illégaux» qui la choquent. *«Ce sont des êtres humains qui fuient la guerre, les inégalités entre les nations; des exilés qui empruntent le chemin de l'espoir pour vivre dignement»*.

Le terme «crise migratoire» semble être pour elle une présentation un peu catastrophique de cette situation. *«Dans ce contexte, cette crise historique jamais vue depuis la 2e Guerre mondiale, est à la fois humanitaire, politique, morale. Que retiendra l'Histoire de ce comportement actuel?»*.

Malgré ce constat pessimiste, Geneviève Jacques voit poindre de nombreuses initiatives de solidarité citoyenne (en particulier par les chrétiens d'Allemagne), le rôle des acteurs locaux (collectivités, associations). *«Développons une culture d'hospitalité!»*, a-t-elle conclu, avant que les membres du Groupe œcuménique rendent hommage à Jacques et Marie-Annick Blois, militants actifs depuis plus de vingt ans, qui vont quitter la région.

(1) Service œcuménique d'entraide, d'origine protestante, créé en septembre 1939; mouvement de solidarité active avec les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile (toute personne opprimée et exploitée).

# Travail: tour d'horizon des réformes en Europe

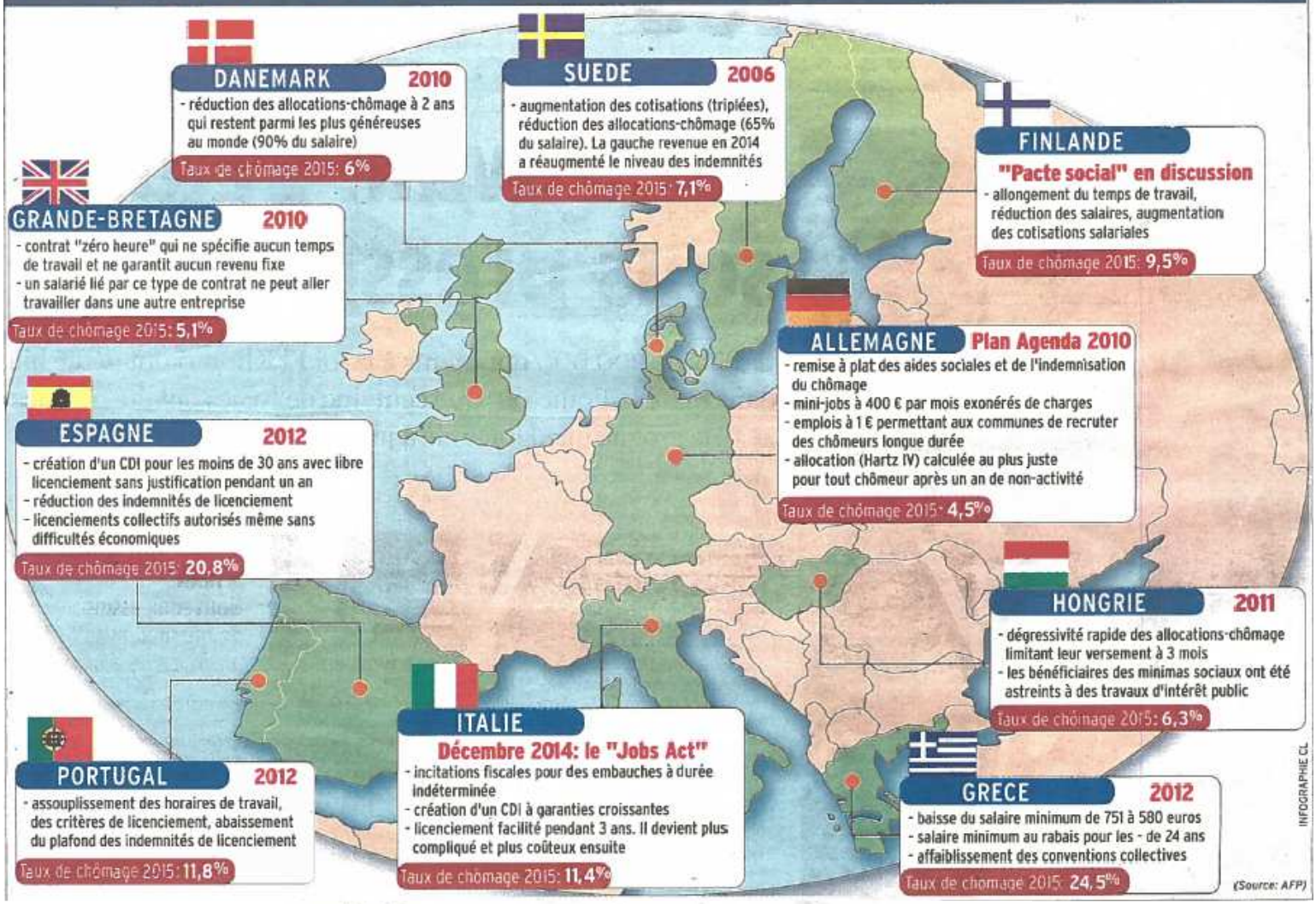


**DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ**

## Le Sénat refuse les apatrides

Photo archives AFP

Les sénateurs ont réservé hier en commission la déchéance de nationalité aux binationaux, pour éviter de créer des apatrides, compromettant le succès de la réforme constitutionnelle post-attentats voulue par Hollande.

Le projet de révision constitutionnelle, adopté à l'Assemblée le 10 février après six semaines de déchirements parmi les socialistes sur la déchéance, est au menu du Sénat à majorité de droite les 16 et 17 mars, avant un vote solennel le 22. Les députés avaient choisi d'ouvrir en théorie la déchéance à tous les Français pour ne pas créer de discrimination.

La déchéance *«ne peut concerner qu'une personne condamnée définitivement pour un crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation et disposant d'une autre nationalité que la nationalité française»*, stipule l'un des amendements adoptés, sur la proposition de son président et rapporteur Philippe Bas (LR).

Les élus de la droite et du centre l'ont adopté, les communistes n'ont pas pris part au vote et tous les autres se sont prononcés contre. *«C'est une façon pour la droite sénatoriale de viser, tout à fait anormalement, une partie de nos concitoyens qui vont se sentir stigmatisés»*, a réagi sur Public Sénat Patrick Mennucci, orateur du groupe PS à l'Assemblée sur la réforme. *«C'est un texte qui est inacceptable et ne sera pas accepté par l'Assemblée nationale»*.